



Affaire suivie par : Rodolphe BERNEISE
Coordonnateur régional Service Civique
Tél. : 04 48 18 40 46 – 06 63 02 83 72
Mél. : rodolphe.berneise@region-academique-occitanie.fr

190, avenue du Père Soulas – CS 24212
34094 Montpellier cedex 5

Service Civique en Occitanie Axes et plan d'actions de la stratégie régionale de développement 2024/2025

- **Axe 1 - Rapprocher l'offre et la demande de missions de Service Civique**
 - informer les jeunes les plus éloignés,
 - développer « l'aller vers », l'information « par les pairs », notamment via l'ambassadeur,
 - faire connaître l'offre de missions existante,
 - garantir l'accessibilité des missions à tous les jeunes,
 - orienter le développement sur les « territoires carencés » en offres,
 -
 - lever les obstacles à l'engagement des jeunes (mobilité, logement...).

- **Axe 2 - Développer l'offre de missions dans les domaines de politique publique prioritaires et plébiscités par les jeunes, et notamment**
 - domaine de l'environnement : vers la mise en œuvre d'un « Service Civique écologique »,
 - domaine de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté,
 - domaine de l'égalité femmes/hommes et de la lutte contre les discriminations,
 - domaine de la santé/sanitaire et social dont solidarité intergénérationnelle,
 - mobilisation du Service Civique dans la préparation et les animations autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, et de leur héritage.

Par ailleurs, des actions seront conduites pour accroître l'engagement des collectivités territoriales dans le Service Civique, notamment dans le cadre de projets de territoires.

- **Axe 3 – Renforcer la veille qualitative**
 - garantir le respect des principes fondamentaux du Service Civique et notamment son accessibilité à tous les jeunes et la non substitution à d'autres statuts (emploi, stage, apprentissage...),
 - construire une offre de missions et un accompagnement adapté pour les publics à besoins spécifiques (décrocheurs scolaires, réfugiés, en situation de handicap...),
 - structurer et sécuriser le dispositif de l'intermédiation,
 - poursuivre le développement d'une offre de formation civique et citoyenne, de qualité,
 - généraliser la formation des organismes d'accueil et des tuteurs de volontaires,
 - agir en faveur de la prévention en santé mentale des jeunes volontaires,
 - intensifier le contrôle de Service Civique.

- **Axe 4 – Reconnaître et valoriser l'engagement des volontaires du Service Civique**
 - faire connaître l'engagement des volontaires de la région notamment à l'occasion de la quinzaine régionale annuelle du Service Civique,
 - développer les dispositifs de valorisation et reconnaissance des compétences transversales et sociales des volontaires, notamment via le déploiement de l'outil Diagorienté,
 - organiser les articulations avec les autres programmes d'engagement pour favoriser les parcours d'engagement tout au long de la vie.